distance en milles romains au milieu d'un itinéraire en lieues gauloises. »

JI serait donc possible que les copistes qui nous ont transmis la Table théodosienne aient évalué en lieues gauloises de cinquante au degré la distance de *Cularo* à *Brigantio* et l'aient indiquée en milles romains de soixante-quinze au degré. Si nous lisons dans la Table théodosienne quarante-deux lieues gauloises au lieu de quarante-deux mille pas romains, cette distance se rapporte bien <à celle de Grenoble à Rriançon.

M. Imbert-Desgranges, pour combattre l'autorité de la Carie de Peutinger ou Table théodosienne, dit : « Cet itinéraire est de '1547, c'est-à-dire sans autorité. »

Nous pourrions nous dispenser de discuter cette assertion. Tous les archéologues savent que cette carte routière est antérieure même au règne de Théodose, quoiqu'elle porte son nom. 11 est vrai que la copie qui nous est parvenue n'a été trouvée qu'en 1547, dans les papiers de Conrad Peutinger, à l'époque de sa mort; mais elle avait été découverte à Spire, sur la fin du XV^e siècle, par Conrad Celtes. Peut-on supposer qu'on avait intercalé le nom de *Cularo* dans cette carte routière, jusqu'alors inconnue, et qu'on avait modifié tout exprès le tracé d'une route de Briançon à Vienne pour y placer le nom de *Cularo*? L'exemplaire de la Table théodosienne trouvé dans les papiers de Conrad Peutinger est conservé aux archives de Vienne en Autriche. Tous les historiens les plus compétents s'accordent à dire que cet exemplaire est une copie écrite dans le XIII^e siècle.

Il me semble que, d'après les observations que je viens de faire, il est permis de placer *Cularo* à Grenoble. Si on ne peut pas le prouver mathématiquement, il est encore plus impossible de prouver le contraire.

Mais le travail de l'éminent magistrat ne comprend pas seulement la question de l'emplacement de Cularo. Ce travail savant et considérable embrasse encore toute la géographie galloromaine de l'ancien Dauphiné et mérite une sérieuse attention de la part de ceux qui sont chargés de rédiger la nouvelle carte des Gaules.

Alain MARET.